

Le changement institutionnel dans un champ organisationnel structuré. L'introduction de la carte d'accès illimité dans l'exploitation cinématographique français¹.

Bernard LECA

CLAREE Université de Lille 1 - ESSEC Business School

Programme doctoral de l'ESSEC – BP. 105 - 95021 Cergy-Pontoise Cedex Phone : 01. 34.43.30.85

e-mail : bernard.leca@free.fr

Résumé :

Un nombre croissant de travaux étudie le changement institutionnel. Ils insistent sur la nécessité de distinguer entre changement exogène et changement endogène, ainsi que sur la nécessité de prendre en compte le contexte – i.e. le niveau de structuration du champ. La situation où le changement institutionnel semble le plus délicat est celle d'un changement endogène dans un champ structuré. Greenwood, Suddaby et Hinings (2002) suggèrent que dans ce cas l'entrepreneur institutionnel doit obtenir le soutien des membres dominants du champ.

Dans cet article j'étudie le cas d'un entrepreneur institutionnel qui n'obtient pas le soutien des membres dominants du champ. Alors que la quasi-totalité des membres dominants du champ – i.e. l'agence publique de régulation, les associations et les syndicats professionnels y étaient opposés le changement institutionnel a fini par s'imposer. Cette étude suggère que pour expliquer ce type de changement il faut analyser les champs organisés comme 'emboîtés' (*nested*) dans des ensembles plus vastes où d'autres arrangements institutionnels existent, que l'entrepreneur institutionnel peut utiliser afin d'imposer un changement institutionnel dans le champ.

¹ The author would like to thanks Benoît Demil, Paul DiMaggio, Frank Dobbin, Thibaut Kleiner, Giacomo Negro and all the participants of the EGOS for their very useful feedbacks.